



SCIC SA à capital variable Railcoop  
2 Avenue d'Aurillac  
46100 Figeac

## OPÉRATION CARTE CADEAU - INFORMATION PRÉALABLE

### Souscription de Personnes physiques mineures

Le bulletin de souscription, accompagné d'une copie de pièce d'identité est à renvoyer :

- Par mail à : [carte-cadeau@railcoop.fr](mailto:carte-cadeau@railcoop.fr)
- Par courrier à :  
Railcoop  
2 Avenue d'Aurillac  
46100 Figeac

Le statut de sociétaire prend effet dès l'admission par l'assemblée générale ou le conseil d'administration par délégation.

### Information sur le souscripteur émetteur de la carte cadeau (obligatoire)

(NB : celui ou celle qui vous a offert les parts sociales de Railcoop)

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom :	Prénom :	
Adresse postale :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Adresse mail :		
Téléphone :		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCIC SA à capital variable Railcoop, 2 Avenue d'Aurillac 46100 Figeac, France, pour l'entrée au sociétariat. La base légale du traitement est la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service du sociétariat de Railcoop et membres du Conseil d'administration de Railcoop. Les données sont conservées pendant 10 ans après la perte de qualité de sociétaire quel qu'en soit le motif (y compris retrait, exclusion ou décès). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en fonction de la base légale du traitement. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Service sociétariat de Railcoop : [souscription@railcoop.fr](mailto:souscription@railcoop.fr) / +33 (0) 5 65 14 08 22 / 2 Avenue d'Aurillac 46100 Figeac, France. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



SCIC SA à capital variable Railcoop  
2 Avenue d'Aurillac  
46100 Figeac

**OPÉRATION CARTE CADEAU - BULLETIN DE SOUSCRIPTION au capital de la société coopérative d'intérêt collectif anonyme, à capital variable**

Je, soussigné(e)

**Représentant légal de la personne mineure :**

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom :	Prénom :	
Adresse postale :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Adresse mail :		
Téléphone :		

Autorise

**Sociétaire mineur(e)**

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom :	Prénom :	
Adresse postale :		
Code postal :	Ville :	Pays :

À devenir sociétaire de la SCIC Railcoop, à hauteur de ..... parts de 100 Euros chacune, soit un montant total de ..... Euros (nombre en toutes lettres).

Le sociétaire « Personne physique mineure » est automatiquement affecté au collège de sociétaires « Bénéficiaires – Personnes physiques »

La personne pour laquelle je souscris est déjà sociétaire, il s'agit de l'acquisition de parts supplémentaires : (si oui, il n'est pas nécessaire de nous retourner votre pièce d'identité)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
--	------------------------------	------------------------------

L'objectif de cet investissement est-il de placer mon épargne à moyen/long terme :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
--	------------------------------	------------------------------

<input type="checkbox"/> Je suis informé(e) que :	- Les parts sociales ne constituent pas un placement à court terme et que leur liquidité n'est pas garantie - Il existe un risque de perte en capital - La rémunération des parts sociales est versée sous forme d'intérêt appelé dividende dont le montant est voté annuellement en Assemblée générale et encadré par la loi.
<input type="checkbox"/> J'ai bien noté que :	l'admission au sociétariat ne sera effective après libération (paiement) des parts sociales, réception du bulletin de souscription du futur sociétaire dûment complété et approbation par le conseil d'administration de Railcoop. En accord avec les statuts et le règlement intérieur, le conseil d'administration peut refuser l'admission au sociétariat. En cas de refus, les parts sociales seront intégralement remboursées.
<input type="checkbox"/> J'accepte de :	recevoir par courrier électronique les convocations aux assemblées, les documents d'information et les procédures de vote à distance. Cette autorisation a pour objet de faciliter la gestion et de limiter les frais afférents.
<input type="checkbox"/> Je m'engage à :	communiquer à Railcoop tout changement d'adresse postale et électronique.
<input type="checkbox"/> J'ai bien noté que :	selon l'article L.222-9 du code de la consommation, le droit de rétraction est sans objet pour la souscription de titres financiers.
<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance de :	- des statuts de la SCIC SA à capital variable Railcoop - du document d'information synthétique (DIS) présentant les risques associés à un investissement dans les parts sociales de la SCIC Railcoop

Fait à ....., le .....

Copiez ci-dessous le texte suivant pour signer le document :

*Je soussigné() NOM Prénom, certifie ce document exact et le signe.*